

BOISÉA

Lasure longue durée pour la protection et la décoration des bois

- ✓ Existe en aspect mat ou satiné
- ✓ Ne coule pas, thixotrope
- ✓ Pigmentation transparente, mise en valeur du veinage du bois
- ✓ Hydrofuge et microporeux

Traitements
Particuliers

BOIS



DEFINITION

Lasure à base de résines alkydes spécifiques en phase solvant, formant un feuil transparent ou semi-transparent, pour la décoration et la protection de surface du bois contre les intempéries, qui, par ailleurs, facilite les travaux d'entretien.

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT : à l'extérieur ou à l'intérieur.

DESTINATION : tous équipements ou structures en bois : charpentes, bardages, menuiseries (frisettes, huisseries, portes, volets, clôtures).

CONDITIONNEMENTS ET TEINTES

- Fût de 10 L. - Pot de 3 L. - Boîte de 1 L.
- Livré en incolore et dans les teintes du nuancier Gamme BOISÉA.
- Les autres teintes ou les contretypes sont réalisés à la machine à teinter.
- Les teintes avec Y < 35 % sont proscrites en extérieur.

Note : le nuancier ne saurait se substituer à la surface de référence exécutée sur le support en bois ou aux éprouvettes de couleur approuvées par la maître d'ouvrage avant le début des travaux conformément aux exigences de la norme NF DTU 59.1.

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES :

conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (cf. DoP - QR CODE) :

- bois massifs et dérivés (cf. § 5.4 de la norme NF DTU 59.1 P1-1),
- anciennes lasures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes au support.

Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

La nature du bois ainsi que son état de surface (ponçage, brossage, sablage...) peuvent entraîner des variations de teintes importantes. Il est donc conseillé de toujours faire un essai préalable sur des chutes de la même essence de bois, afin d'adapter le mode d'application et les dilutions par rapport au résultat escompté.

En extérieur :

- Sur bois neufs, trois couches sont indispensables.
- Ne pas appliquer sur des bois gercés ou fendus.
- Certains bois tropicaux à sécrétion antisiccative ne sont pas compatibles (nous consulter).
- D'autres bois feuillus nerveux à structure hétérogène (zones dures et à zones poreuses marquées tel le niangon) ne sont pas compatibles (nous consulter).
- Ne pas appliquer sur des bois contenant plus de 18 % d'humidité en masse.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80 %.

La dernière couche sera toujours pigmentée. Selon la transparence recherchée, les couches inférieures pourront être réalisées en incolore. (Toutefois, la protection du bois contre les UV est optimale lorsque toutes les couches sont pigmentées).

En intérieur :

- Selon la coloration souhaitée, une ou deux couches (sur impression) suffisent.
- Les solvants volatils contenus dans le produit peuvent créer provisoirement une odeur désagréable.
- Ne pas appliquer sur des bois contenant plus de 10 % d'humidité en masse.
- Ne pas appliquer par température ambiante inférieure à 8°C et par humidité relative supérieure à 70 %.

DILUTION : prêt à l'emploi, ne pas diluer.

MATERIEL :

- Brosse, rouleau microfibre de 6 à 10 mm, gant à peindre.
 - Pistolet pneumatique.
 - Pistolet sans air : buses Ø 9 à 11 millièmes de pouce et filtres de 180 "mesh" / maille.
- L'utilisation d'un pistolet équipé d'un tuyau chauffant permet de fluidifier le produit sans ajout de solvant.

RENDEMENT SUPERFICIEL SPECIFIQUE :

9 à 15 m²/litre et par couche.

Rendement variable de 20 à 30 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

TEMPS DE SECHAGE (à 23° C et HR = 50 %) :

Sec en surface : 7 heures.

Sec apparent complet / recouvrable : 24 heures.

NETTOYAGE DU MATERIEL : au white-spirit, immédiatement après usage.

NETTOYAGE ET PREPARATION DES FONDS :

conformes au NF DTU 59.1.

Les bois neufs ou bruts seront poncés, ainsi qu'entre la première et la deuxième couche pour l'obtention d'un bon fini.

Les supports revêtus seront débarrassés de toutes peintures, lasures ou vieux vernis écaillants ou blanchis afin de permettre une pénétration et une coloration uniformes.

Les bois gras seront dégraissés aux solvants aromatiques. Les bois grisâillés seront blanchis à l'acide oxalique, puis rincés à l'eau claire. Sur un bois d'aspect inégal, on pourra utiliser ROYALACRYL BOIS dilué (à 10 %) en impression comme égalisateur de teinte (cf. fiche descriptive). Les supports parasités ou présentant un risque de contamination seront préalablement traités avec un produit de traitement spécifique destiné à combattre les insectes xylophages, les champignons de bleuissement, la pourriture cubique, et autres moisissures.

BOISÉA

MODE D'APPLICATION	Sur fonds neufs d'aspect hétérogène	Sur fonds neufs d'aspect homogène	Sur fonds anciens débarrassés de tout revêtement	Sur anciennes lasures poncées
Impression ⁽¹⁾	ROYALACRYL BOIS dilué (à 10 %) BOISÉA			
Intermédiaire / Finition	<p align="center">En intérieur : 1 à 2 couches de BOISÉA.</p> <p align="center">En extérieur : 2 couches de BOISÉA, dont la dernière au moins sera impérativement pigmentée. Un ponçage entre couches est conseillé pour l'obtention d'un bon fini. (Pour une meilleure durabilité de la finition BOISÉA MAT, il est conseillé d'appliquer BOISÉA SATIN en couche intermédiaire et d'impression).</p>			

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives des Produits cités ci-dessus avant mise en peinture.

⁽¹⁾Impressions recommandées. Autres impressions possibles (nous consulter).

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances "DoP" volontaire (cf. QR CODE ci-après), conformément à la norme retenue en l'absence d'une spécification technique harmonisée permettant son marquage CE.

Fonction particulière par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- protection de surface contre les intempéries,
- facilite l'entretien, après simple ponçage / dépoussiérage,
- protection du feuil contre les attaques des champignons de bleuissement ou de moisissures (biostatique),
- hydrofuge et microporeux,
- apporte une couleur naturelle ou décorative tout en respectant le veinage du bois.

IDENTIFICATION :

Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I - 4a.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Extrait sec :

En poids : $43,9,3 \pm 2,0$ % pour le BOISÉA MAT et $43,6 \pm 2,0$ % pour le BOISÉA SATIN.

En volume calculé : $36,0 \pm 2,0$ % pour le BOISÉA MAT et $36,6 \pm 2,0$ % pour le BOISÉA SATIN.

Masse volumique :

$0,95 \pm 0,05$ kg/dm³ (en incolore) pour le BOISÉA MAT.

$0,93 \pm 0,05$ kg/dm³ (en incolore) pour le BOISÉA SATIN.

Point d'éclair : 35°C. Produit inflammable.

Présentation en pot : légèrement thixotrope.

Aspect du feuil sec :

Mat-velouté pour BOISÉA MAT. Indice de brillant à 60° = 11 et à 85° = 20 (à 24 h).

Satiné pour BOISÉA SATIN. Indice de brillant à 60° = 45 et à 85° = 60 (à 24 h).

Feuil transparent à semi-transparent selon la teinte.

Conservation : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle qualité : cf. DoP (QR CODE ci-après).

HYGIENE ET SECURITE / SANTE ET ENVIRONNEMENT

Sécurité en cas d'incendie : BOISÉA appliqué en deux couches sur impression ne modifie pas le classement conventionnel M3 ou M4 des bois et panneaux dérivés du bois (conformément à l'arrêté du 21 novembre 2002).

Fiche de Données de Sécurité : accessible sur le site www.soframap.com ou www.quickfds.fr.

Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire : en préparation.

Emissions dans l'air en intérieur : information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque * de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement C.

COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : valeur limite UE pour ce produit (cat. A/e) : 400 g/l. Ce produit contient max 400 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets : cf. DoP (QR CODE ci-après).

Cf. QR CODE pour les DoP / FDES / FDS spécifiques du produit (ce produit, de construction et de décoration, destiné exclusivement à des professionnels du BTP et non à la vente au consommateur. Cf. CGE ci-dessous, dont les caractéristiques environnementales et sanitaires sont déposées sur la base INIES/CSTB - en préparation, ne nécessite pas de déclaration environnementale supplémentaire déposée sur le site gouvernemental en application du décret n° 2013-1264 du 23 décembre 2013).

CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE"

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.soframap.com.

Date de création : février 2003
Date de révision : décembre 2016
Indice de révision : 07



 <small>DoP n°S15008_1 BOISÉA</small>
ALLIOS - SOFRAMAP 2648, RD 6007 F 06270 VILLENEUVE-LOUBET
NF EN 927-1 Produits et systèmes de peinture pour bois en extérieur
<small>Cf. QR CODE ci-dessus pour consulter la DoP référencée (volontaire) donnant les caractéristiques normalisées du produit (copie papier sur demande), avec ses documents d'accompagnement, le tout consultable aussi sur le site www.soframap.com.</small>

